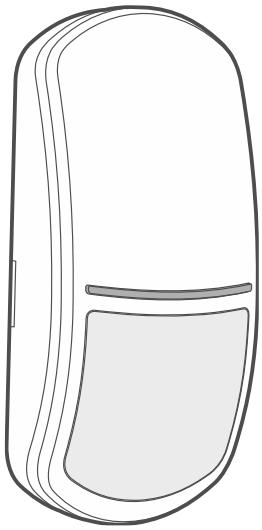
Motion Detector

# APD-200

FR

Version du logiciel 1.03



CE

apd-200_BW_fr 08/26

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
**www.satel.pl**

# IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

Le dispositif est conçu pour une installation à l'intérieur des locaux.

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web.

N'hésitez pas à le consulter :

https://support.satel.pl

**La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique APD-200 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce**

Icônes utilisés dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques ..... 2
2. Description ..... 2
3. Installation ..... 3
3.1 Conseils d'installation ..... 4
3.2 Installation ..... 5
4. Test ..... 8
5. Remplacer la pile ..... 9
6. Spécifications techniques ..... 10

Le détecteur APD-200 (Motion Detector) des mouvements à l'aide de l'infrarouge. La notice est applicable au détecteur installé dans le système BE WAVE.

# 1. Caractéristiques

- Détection de mouvements à l'aide du capteur passif infrarouge (PIR).
- Zone de couverture max. : 15 m x 24 m, 90° (fig. 8).
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de température.
- Option d'activation / désactivation du contrôle de la zone anti-rampement.
- Possibilité de remplacer la lentille par une lentille rideau ou de longue portée.
- Fonctionnement dans la bande fréquence de 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux permettant la sélection automatique de celui qui rend possible la transmission sans interférences avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour à distance du logiciel.
- Capteur de température intégré (mesure de température de -10°C à +55°C).
- Indicateurs LED.
- Surveillance du système de détection de mouvement.
- Alimentation par pile CR123A 3 V.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Autoprotection à l'ouverture du boîtier et au détachement du support.
- Support de montage réglable fourni avec le détecteur.

# 2. Description

### Alarmes

Le détecteur signale une alarme :

- si un mouvement est détecté dans l'espace protégé,
- si l'endommagement du système de détection de mouvement est détecté,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme sabotage).

### Module électronique

La figure 1 présente le module électronique du détecteur.

(1) porte-piles (CR123A 3 V).

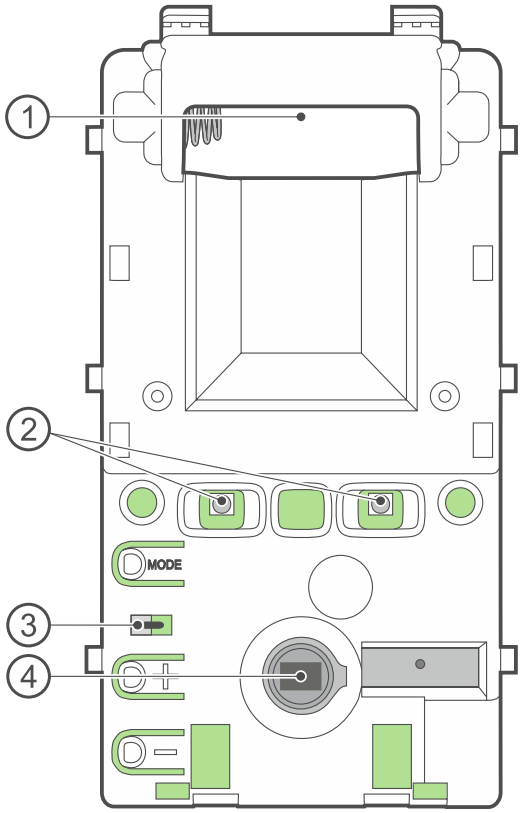
(2) indicateurs LED. Ils clignotent pendant environ 35 secondes après l'insertion de la pile (démarrage du détecteur). Ensuite, ils restent allumés uniquement lorsque le mode diagnostic est activé dans le système. Ils indiquent :
  – communication périodique – clignotement court
  – alarme – allumés 2 secondes.

(3) contact d'autoprotection contre l'ouverture du boitier.

(4) capteur PIR (pyroelement double).

De l'autre côté du module électronique se trouve un contact antisabotage réagissant au détachement de l'embase de la surface de montage.

1




## 3. Installation

**Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.**

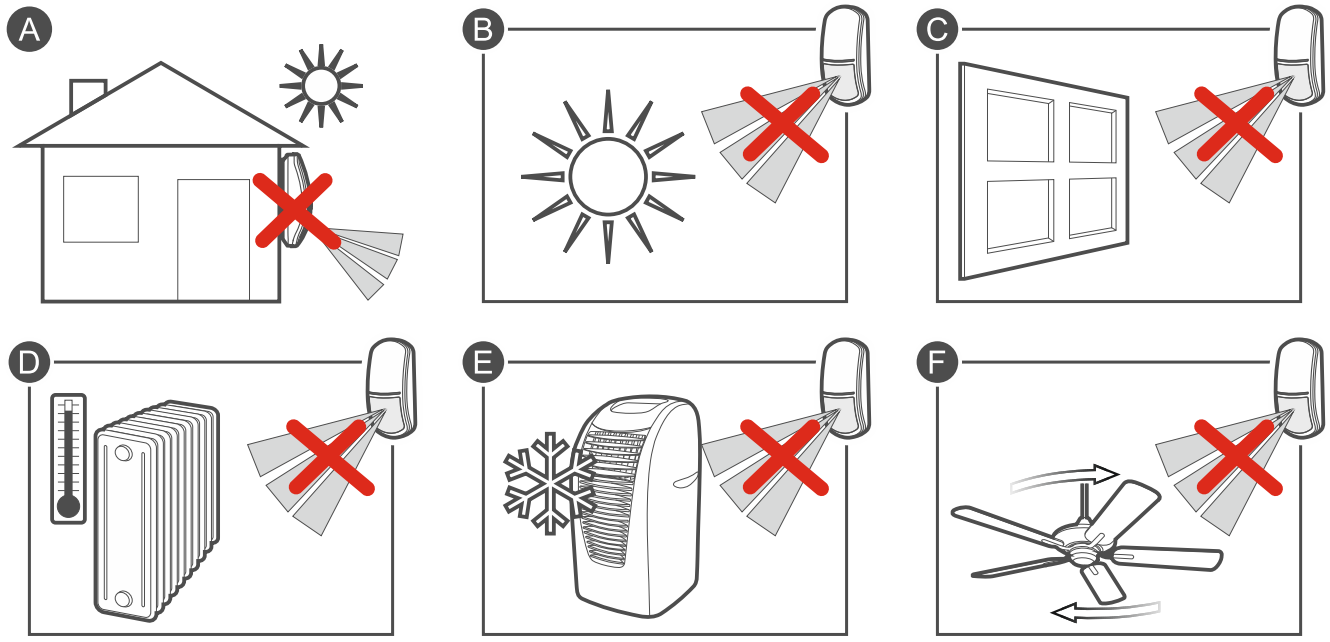
**Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).**

**N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.**

**Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.**

**Il existe un risque de blessure en cas de détachement d'un détecteur installé à plus de 2 mètres de hauteur.**

## 3.1 Conseils d'installation

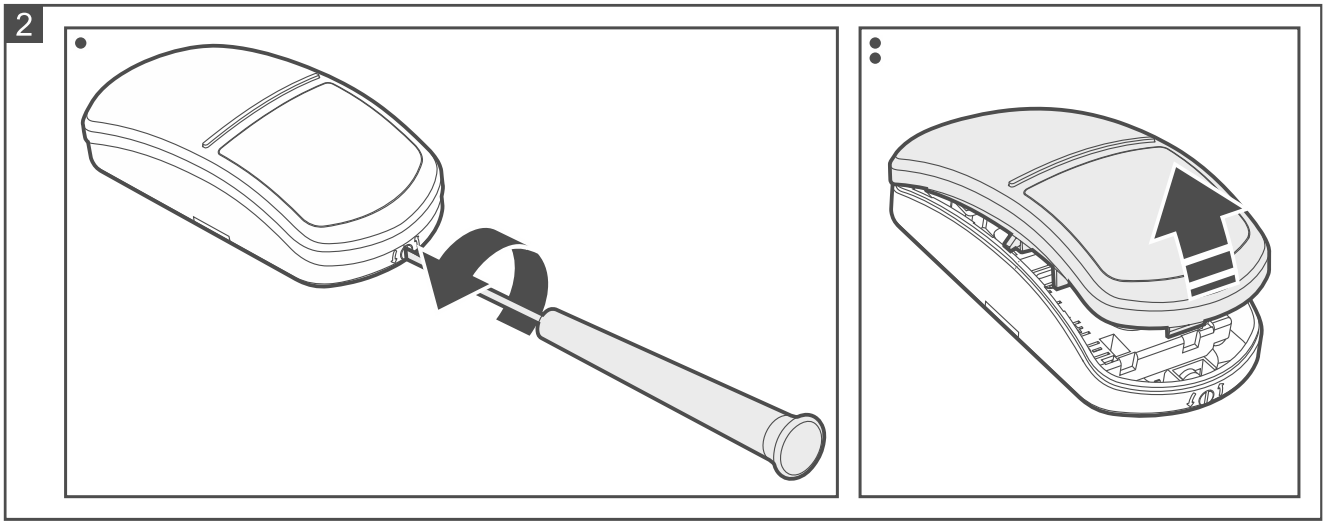



- Le détecteur doit être installé à l'intérieur des locaux où l'humidité de l'air est normale.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur.
- Lors du choix de l'emplacement d'installation, tenez compte de la portée de la communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc., réduisent la portée du signal radio.
- N'orientez pas le détecteur directement vers la lumière du soleil ou vers des surfaces reflétant la lumière du soleil (B).
- N'orientez pas le détecteur vers une fenêtre car il pourrait détecter des mouvements à l'extérieur (C).
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur (D), des climatiseurs (E) ou des ventilateurs (F).
- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Installez le détecteur à la hauteur recommandée : 2...2,4 m.
- Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour le montage, n'oubliez pas de le presser. Collez d'abord le ruban sur l'appareil et pressez pendant quelques secondes, puis collez l'appareil sur la surface de montage et pressez pendant quelques secondes.

## 3.2 Installation

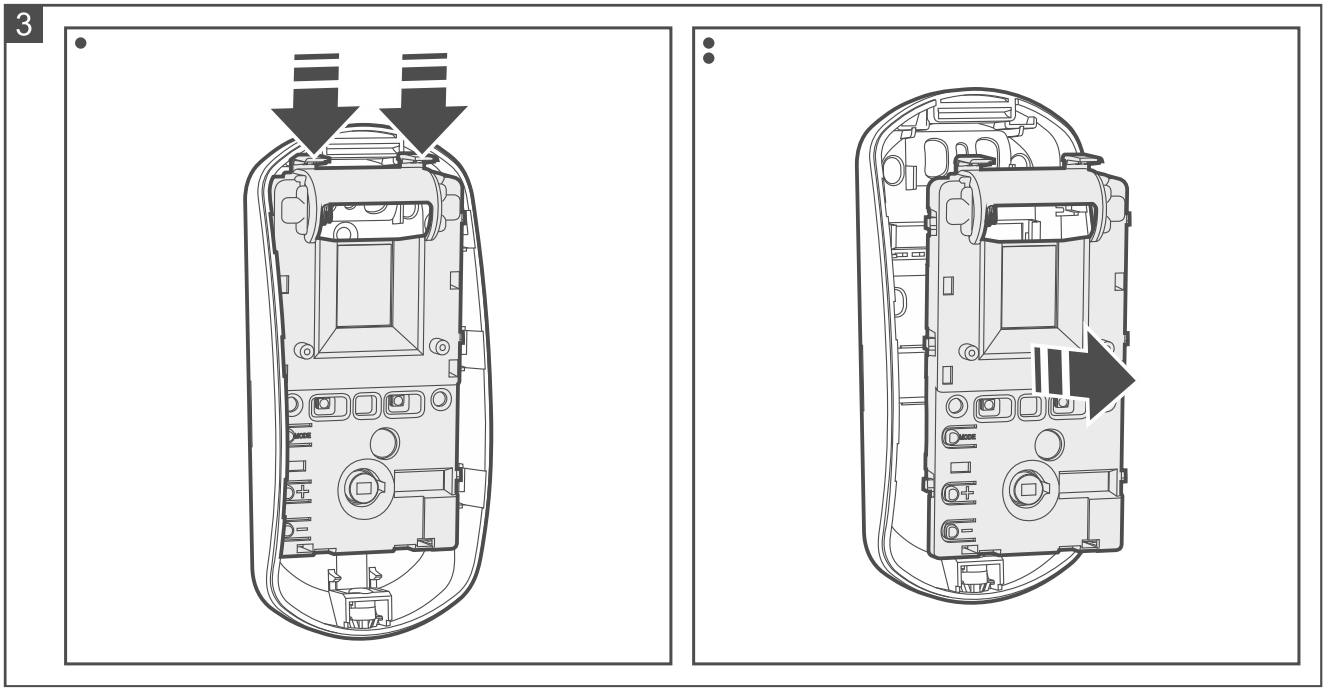
1. Ouvrez le boitier du détecteur (fig. 2).

2

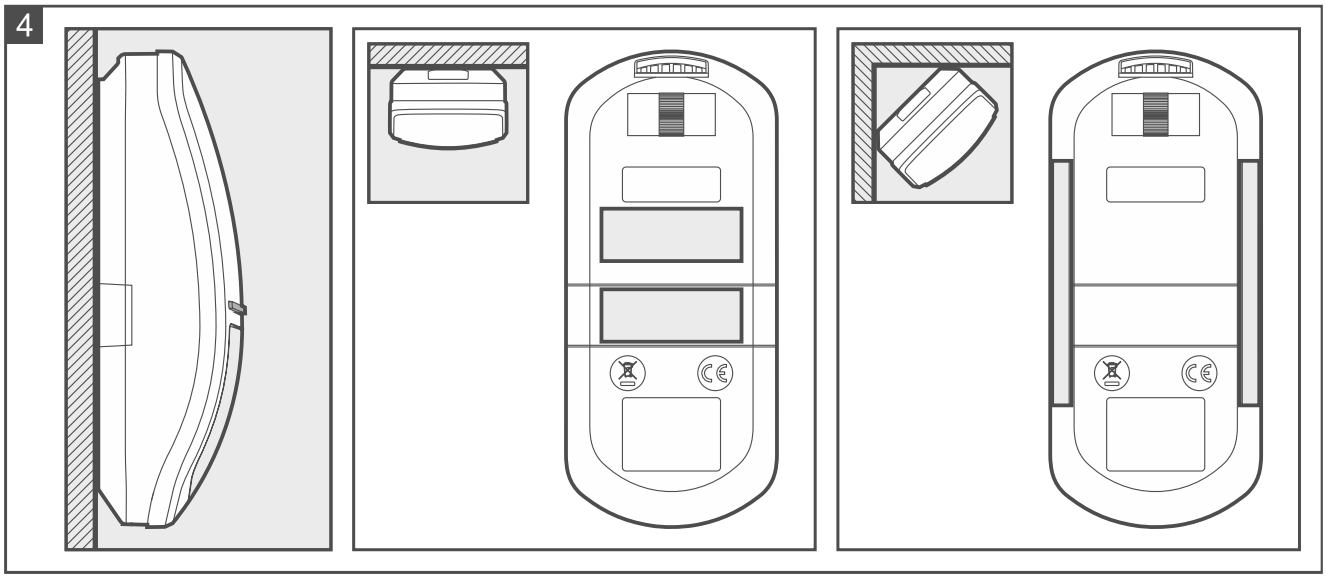


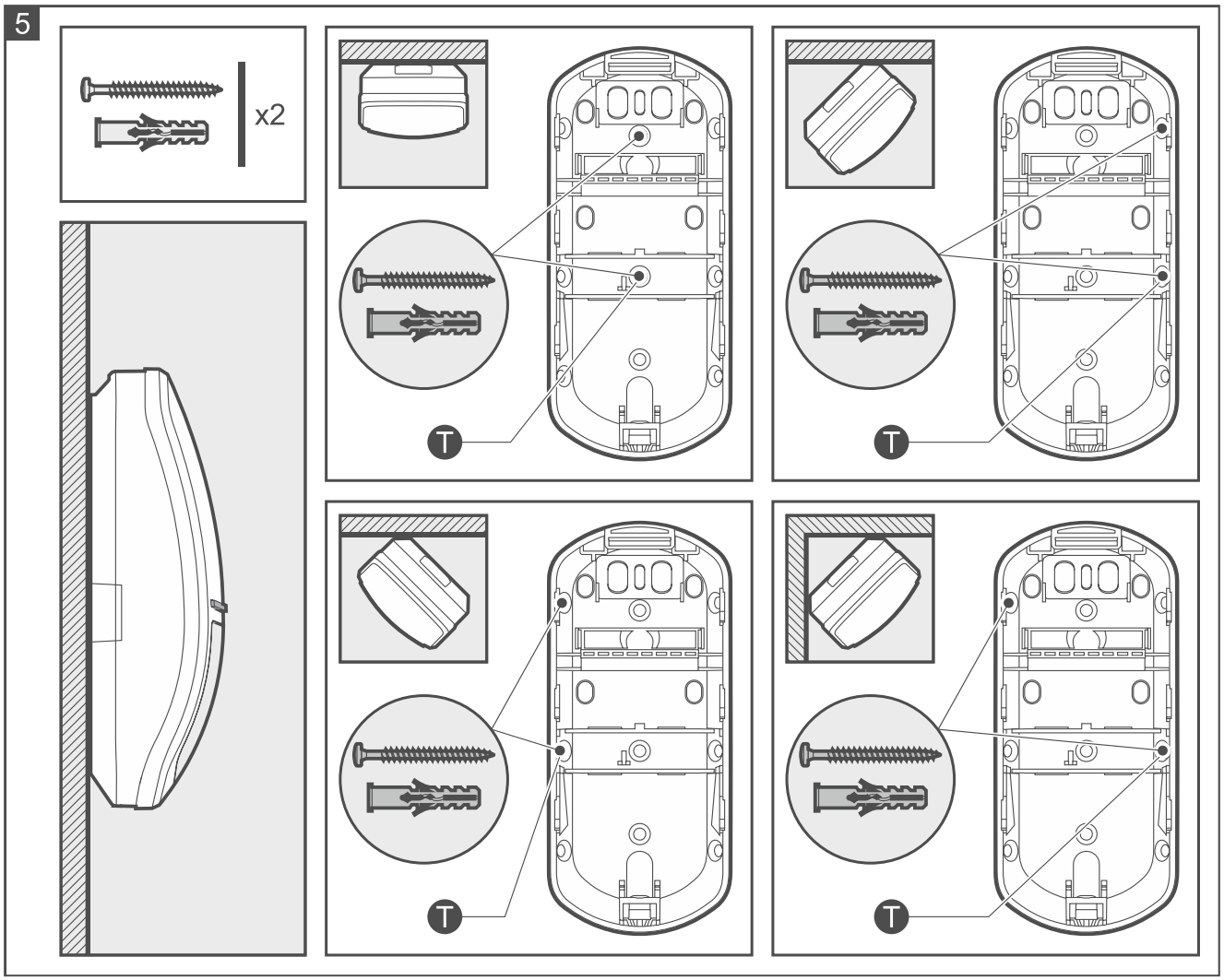
2. Appuyez sur les clips et déplacez le module électronique, puis retirez-le de l’embase du boîtier (fig. 3).

3



3. Pour fixer le détecteur au mur avec un ruban adhésif double face (fig. 4) :
   – collez le ruban à l'embase du boitier. Ajustez la forme et la position du ruban en fonction du lieu d'installation.
   – collez l'embase du boitier au mur.



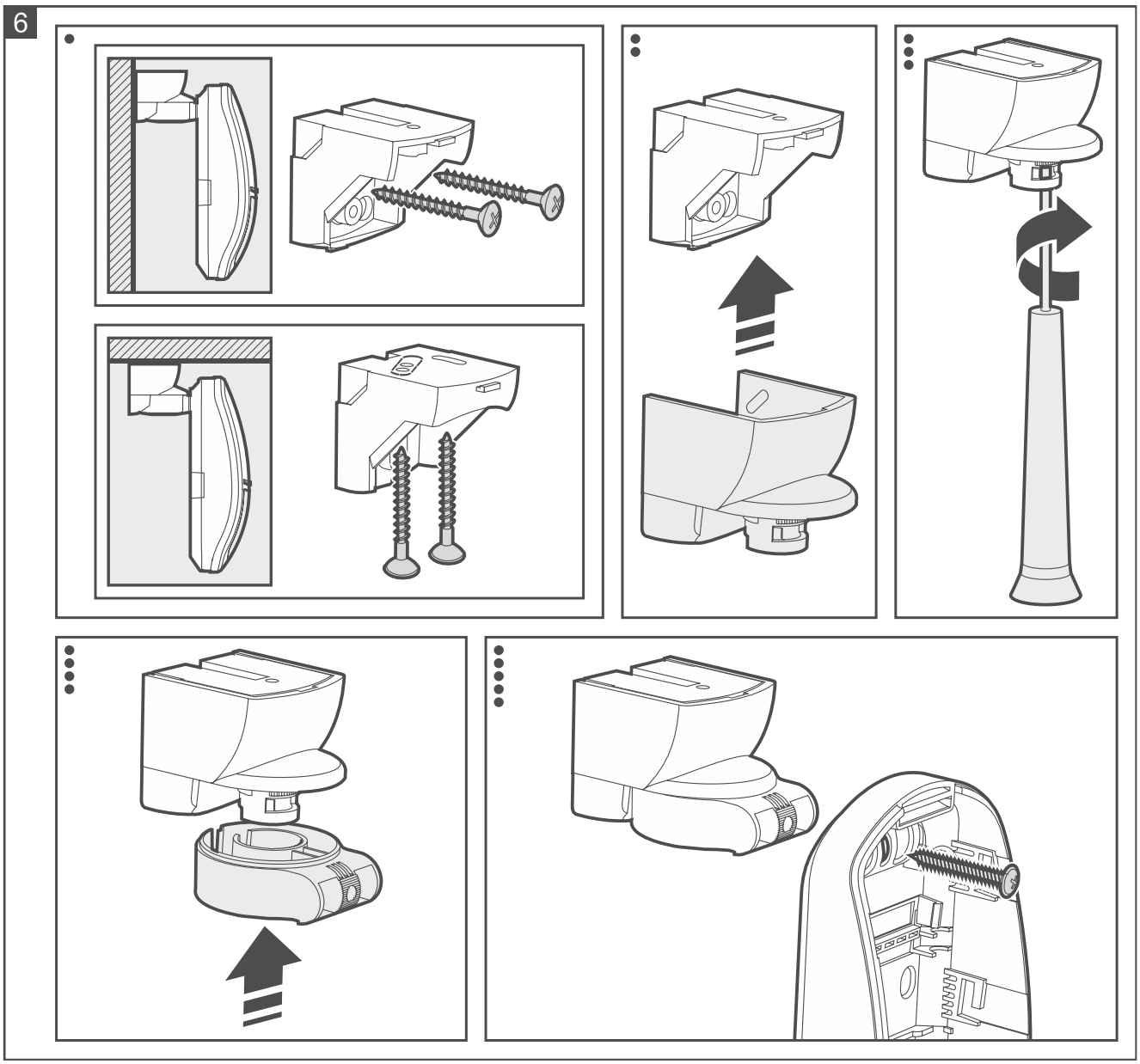

4. Pour fixer le détecteur au mur à l'aide des vis (fig. 5) ou au support vissé au mur ou au plafond (fig. 6) :
   – percez des trous dans l'embase du boitier.

– percez des trous dans le mur pour des chevilles. Les chevilles fournies sont destinées à la surface de montage de type béton ou brique. Pour une autre surface (cloisons sèches, mousse de polystyrène, etc.), utilisez des chevilles bien adaptées.
– vissez l'embase du boitier au mur ou au support.

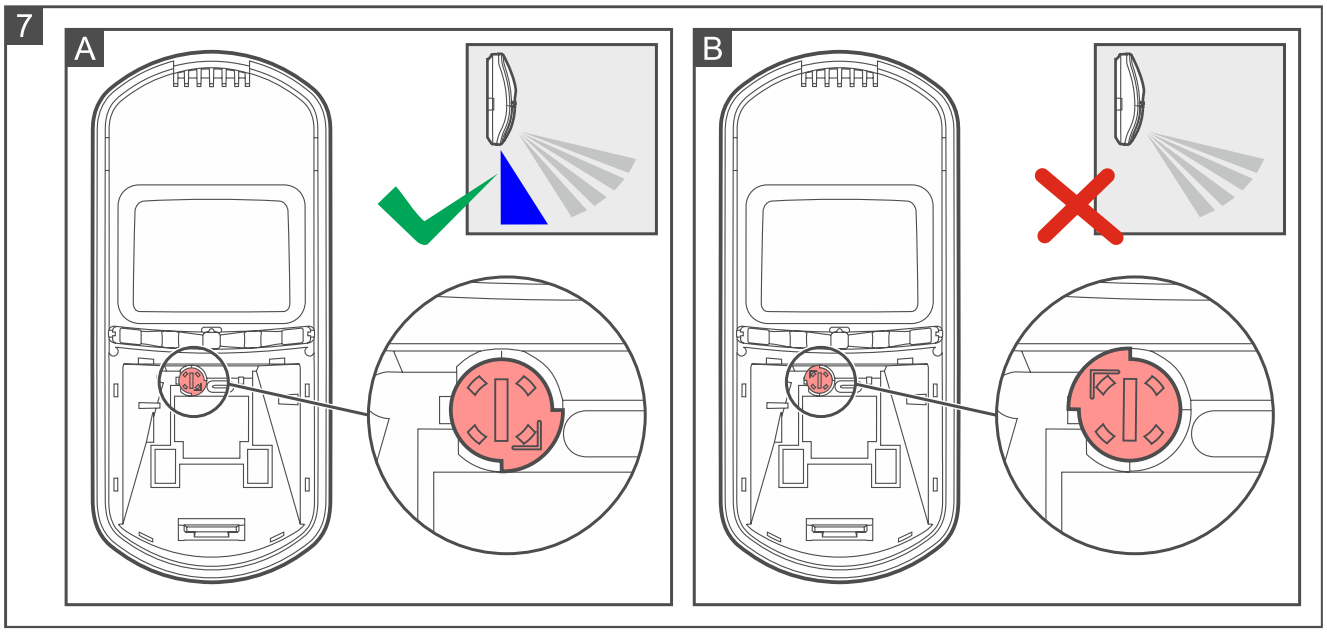
*Si le détecteur doit signaler le détachement de la surface, fixez-le au mur à l'aide de vis (n'utilisez pas de support). Pour que le détecteur puisse détecter le détachement de la surface, vissez les vis aux endroits marqués du symbole Ⓣ sur la figure 5.*

*Le détecteur doit signaler le détachement de la surface de montage pour être conforme aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2.*

6



5. Utilisez le bouton situé sur le couvercle pour activer/désactiver la protection de la zone anti-rampement. Fig. 7 A – zone anti-rampement contrôlée. Fig. 7 B – zone anti-rampement non contrôlée.




6. Ajoutez le détecteur au système (voir la notice du contrôleur du système BE WAVE ou de la centrale du système BE WAVE Hybrid). Lorsqu'une demande de mise en marche de l'appareil s'affichera, insérez la pile dans le détecteur.
7. Remettez le module électronique dans l'embase du boitier, ensuite déplacez-le vers le haut pour le débloquer.
8. Refermez le boitier du détecteur.

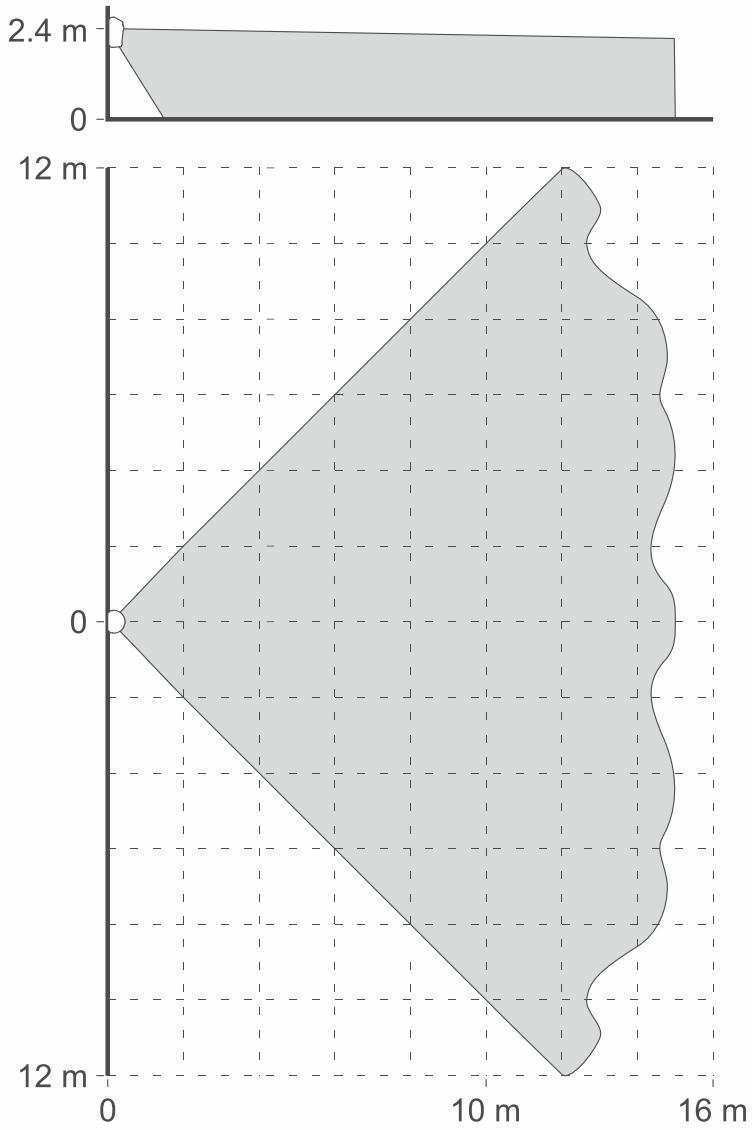
## 4. Test

1. Démarrez le mode diagnostic du système (voir la notice du contrôleur système BE WAVE ou de la centrale BE WAVE Hybrid).
2. Vérifiez que le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fait allumer des indicateurs LED. La figure 8 présente la zone de couverture maximale du détecteur installé à une hauteur de 2,4 m.

*La figure 8 montre la zone de couverture du détecteur avec la lentille grand angle (WD) installée d'usine. Vous pouvez remplacer le couvercle du boîtier du détecteur si vous souhaitez en utiliser une autre. SATEL propose des couvercles avec lentille rideau (CT) et lentille longue portée (LR).*

3. Terminez le test diagnostic.

8




## 5. Remplacer la pile

**Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.**

L'application Be Wave vous avertira lorsque la pile du détecteur est faible. Remplacez-la dès que possible.

1. Dans l'application Be Wave / le programme Be Wave Soft, sélectionnez la pièce où le détecteur est installé.
2. Cliquez sur le nom du détecteur.
3. Activez la fonction *Remplacer la pile*.
4. Ouvrez le boîtier du détecteur.
5. Retirez la pile usagée.
6. Insérez la nouvelle pile.
7. Refermez le boîtier du détecteur.
8. Activez la fonction *Débloquer le dispositif* dans l'application Be Wave / le logiciel Be Wave Soft.

# 6. Spécifications techniques

| | |
|---|---|
| Bande de fréquence de fonctionnement | 868,0 MHz ÷ 868,6 MHz |
| Portée de communication radio (en espace ouvert) | jusqu'à 1800 m |
| Pile | CR123A 3 V |
| Durée espérée de vie de la pile | jusqu'à 2 ans |
| Consommation de courant en mode veille | 70 µA |
| Tension de signalisation de la pile faible | 2,75 V |
| Plage de mesure de température | -10°C...+55°C |
| Précision de mesure de température | ±1°C |
| Vitesse de mouvement détectable | 0,3...3 m/s |
| Durée de démarrage | 35 s |
| Hauteur recommandée de montage | 2 m...2,4 m |
| Zone de couverture max. | 15 m x 24 m, 90° |
| Normes respectées | EN 50131-1, EN 50130-4, EN 50130-5 |
| Niveau de protection selon EN 50131-2-2 (montage direct au mur) | Grade 2 |
| Classe environnementale selon EN50130-5 | II |
| Températures de fonctionnement | -10°C...+55°C |
| Humidité maximale | 93±3% |
| Dimensions | 62 x 137 x 42 mm |
| Masse | 132 g |